



FONER

STRATEGIE DU FONER 2024 - 2028

&

PLAN D'ACTION 2024

J.L

Janvier 2024

A handwritten mark or signature in black ink, appearing as a stylized 'S' or similar character.

I. VISION

« Contribuer à l'émergence de la RDC avec des provinces interconnectées par des routes praticables en toute saisons à l'horizon 2034. »

Cette vision émane de celle du Chef de l'Etat en matière d'infrastructures qui consiste notamment au désenclavement des territoires de la République.

II. STRATEGIE DU FONER DE 2024 à 2028

La stratégie quinquennale du FONER et son plan d'actions depuis 2023 étaient réalisés sur base du diagnostic posé par la Direction Générale et validé par le Conseil d'Administration à la nomination de ses nouveaux Animateurs par le Chef de l'Etat le 10 octobre 2022 et des actions que ces derniers souhaitaient impulser au regard de la vision du Président de la République et du Programme du Gouvernement. En 2023, nonobstant les actions réalisées, la mise en œuvre de cette stratégie a rencontré quelques difficultés :

1. Sur le plan de la gouvernance du FONER : retards considérables enregistrés dans les commissions de travail sur la migration, le relèvement des frais de fonctionnement et l'actualisation du manuel des procédures. Ces retards sont dus aux défis auxquels les commissions ont fait face en termes de quantité de travail et de disponibilité des membres des commissions qui sont par ailleurs agents du FONER appelés à exécuter également leurs tâches quotidiennes.
2. Sur le plan de la mobilisation des ressources : perte des ressources du FONER suite principalement à des mauvaises pratiques (sortie des produits des entrepôts douaniers sans liquidation des droits FONER et sans apurement dans SYDONIA, faible réaction de la DGDA aux réclamations du FONER, exonérations irrégulières, etc.).
3. Sur le plan de financement des travaux : non-élaboration du PER par les agences routières au courant de l'exercice 2023.

Pour y remédier, la Direction Générale compte joindre à certaines commissions des consultants catalyseurs, intensifier l'évaluation (trimestriellement) et mettre en place de nouvelles actions adéquates pour faire face aux problèmes rencontrés dans la mobilisation optimale des ressources.

Partant de la vision du FONER énoncée ci-haut, la Stratégie proposée et le Plan d'Action 2024 découlent de ceux de 2023, actualisés en fonction des contraintes, difficultés rencontrées et des engagements majeurs du Président de la République, Chef de l'Etat, pour son deuxième quinquennat, à savoir :

- (i) Créer plus d'emplois ;
- (ii) Protéger le pouvoir d'achat ;
- (iii) Assurer avec plus d'efficacité la sécurité pour tous ;
- (iv) Intensifier la diversification de l'économie congolaise ;
- (v) Garantir plus d'accès aux services de base ;
- (vi) Renforcer l'efficacité des services publics.

B.L

Ces engagements du Chef de l'Etat corroborent avec trois grands axes stratégiques du FONER suivants :

- (i) L'amélioration de la mobilisation des ressources ;
- (ii) L'amélioration du financement et de la qualité d'entretien et de protection des routes ;
- (iii) L'amélioration de la gouvernance globale du FONER.

Le tout pour une meilleure prise en charge de l'entretien routier, une meilleure circulation des personnes et des biens et une meilleure connectivité entre entités territoriales, bref une meilleure fluidité pour un accroissement de la production nationale et plus d'accès aux services sociaux de base.

La stratégie sur 5 ans, de 2024 à 2028, coïncide aujourd'hui avec le mandat du Chef de l'Etat et permet au FONER de mieux l'accompagner et soutenir Ses actions. Les objectifs-phares et les actions de la stratégie sont ainsi décrits sur les points qui suivent :

1. La diversification des ressources : recherche des mécanismes appropriés pour collecter des ressources autre que les redevances sur les carburants terrestres, lubrifiants et péages notamment les redevances relatives à la charge à l'essieu des véhicules importés de plus de 3,5 tonnes après la 1^{ère} année de leur mise en circulation, des charges à l'essieu à la sortie des carrières à Kinshasa et des droits de péage à la sortie des carrières de la ville de Lubumbashi : exercices 2024 ;
2. La modernisation des postes de péage et des stations de pesage sous gestion du FONER : exercices 2024-2028 ;
3. La réorganisation du financement de l'entretien routier en vue de garantir la visibilité du financement du FONER et améliorer l'état de praticabilité des axes routiers entretenus, définir le réseau sur lequel FONER devra orienter son financement pour éviter de mener des interventions de manière dispersée : exercices 2024 -2025 ;
4. L'actualisation du Manuel d'Opérations de l'Entretien Routier (MOER) pour le conformer au contexte actuel du FONER devenu, depuis 2013, un Compte d'Affectation Spéciale du Budget du pouvoir central en adaptant le calendrier de son élaboration au calendrier budgétaire de l'Etat : exercice 2024 ;
5. L'élaboration et l'exécution du Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA) suivant les prescrits du MOER et prévision de manière périodique des inspections routières en vue de la mise à jour de la mise à jour de la dépense devra être planifiée dans le budget du PER de l'exercice précédent : exercices 2024-2028 ;
6. L'inscription du PER dans la Loi des finances comme souhaité par les Députés Nationaux, membres de la Sous-Commission Comptes Spéciaux de la Commission Economique, Financière et de la Bonne Gouvernance de l'Assemblée Nationale : exercices 2026-2027 ;
7. La transformation du FONER en un fonds de 3^{ème} génération avec 2 guichets distincts, l'un pour les travaux d'entretien et l'autre pour les travaux neufs ou de réhabilitation permettant de conformer la pratique actuelle d'entretien et de réhabilitation aux textes du FONER limités à l'entretien routier : exercices 2024 ;
8. La gestion des ressources humaines basée sur la formation et le développement des compétences des employés, la responsabilisation, la motivation et la mesure de la performance : exercices 2024-2028 ;
9. L'acquisition ou construction des bureaux du FONER au siège social à Kinshasa et dans les 7 provinces où il est encore locataire : 2024-2028 ;
10. La numérisation du FONER : exercices 2024-2025.

Pour atteindre ces objectifs phares, des plans d'actions annuels seront élaborés et soumis à chaque exercice au Conseil d'Administration.

J.L

III. PLAN D' ACTIONS 2024

#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHEANCE			
					T1	T2	T3	T4
Axe 1. Amélioration de la mobilisation des ressources								
1.1	Mise en place au FONER d'un système autonome de collectes de ses ressources.	Réforme du système de mobilisation des ressources du FONER	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des procédures de constatation, liquidation, ordonnancement et recouvrement des redevances FONER en complément du Protocole d'Accord de Collaboration signé avec la DGDA en ; Mise en œuvre de la réforme 	DCM-DG, DJC, DIRCAB, DCES, DF CA, DG	X	X		
1.2	Sécurisation des ressources du FONER perçues ou à percevoir par la DGDA	Révision du Protocole d'Accord de Collaboration DGDA-FONER et Exécution rigoureuse du Protocole révisé.	<ul style="list-style-type: none"> Opérationnalisation des Comités de suivi au niveau provincial avec un reporting mensuel au niveau national ; Requalification des équipes du FONER et de la DGDA au Comité de suivi PAC. 	DF, DP DG (FONER et DGDA)		X	X	
1.3	Maximisation de la mobilisation des ressources du péage national	Mise en place et Mise en œuvre d'une stratégie de gestion des postes de péage et des stations de pesage	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'une stratégie de gestion des postes de péage et des stations de pesage Amélioration des infrastructures et Modernisation de gestion de deux Postes de péage du Kasai Oriental ; Suivi de l'exécution du partenariat FONER-ARIA et étude sur la possibilité de son extension sur les autres postes de péage et des stations de pesage sur la RN1 ; Actualisation des arrêtés ministériels et autres textes légaux utiles ; Processus de récupération des installations de pesage sur RN1 (Kongo Central) ; Processus d'installation des pesages partout où se trouvent les installations de péage du FONER. 	DGA/DCES/Dir-AssDGA DGA/DCES/DirASDGA DF/DT/DirASDGA/RCOM DJC/DG /CA/MIN ITP/MinFIN/Min ECONAT, Min Transp DGA/DCES/DirASDGA /DJC/SP/DJC/DT DF/DT/DCES	X	X	X	X

#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHEANCE			
					T1	T2	T3	T4
1.4	Maximisation de la mobilisation des ressources du péage international	a) Exécution du protocole d'accord avec la province du Haut Katanga ; b) Récupération de la redevance sur le péage international en Ituri	- Paramétrage du droit dû dans Sydonia ou Contrat avec un Prestataire et mise en place d'un comité de suivi ; - Dialogue avec les autorités provinciales ; - Signature d'un Protocole d'Accord de Collaboration avec la province le cas échéant.	DG (FONER-DGDA)/DF DJC/DCES/DP/DG DJC/DG	X X X		X	
1.5	Maximisation des recettes des redevances sur les produits pétroliers par Optimisation du taux de perception de la redevance du FONER dans la zone Ouest	Plaidoyer auprès du Ministre de l'Économie pour la révision de l'Arrêté ministériel réduisant le taux de la redevance FONER pour la zone Ouest de 100\$ à 10\$ par m ³ .	- Poursuite des contacts entamés avec le Ministre de l'Économie Nationale ; - Intégration du FONER au Comité National de Suivi des Prix des Produits Pétroliers (solicitation d'adhésion et lobbying)	DG/DCES/DF DF/DG		X	X	X
1.6	Activation des autres ressources.	Mise en place d'une stratégie pour la collecte de la redevance relative à la charge à l'essieu après la 1 ^{ère} année de mise en circulation et le contrôle des surcharges à la sortie des carrières.	- Recrutement d'un Consultant ; - Mise en place d'une stratégie intérimaire pour la collecte de ces redevances en attendant les conclusions de l'étude ; - Mise en œuvre de la stratégie.	SP/DCES/DCM-DG DCM-DG/DCES CA/DG/DT/DF/DP	X X X	X X X	X X X	X

J.C



#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHEANCE			
					T1	T2	T3	T4
1.7	Maximisation des ressources dues à la redevance sur les Lubrifiants et les carburants terrestres par des arriérés.	Recouvrement des arriérés	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des poursuites des écarts constatés des quantités mises en consommation et des encaissements auprès des banques par rapport aux perceptions de la DGDA ; Mise en place d'un système de relance automatique des arriérés des redevances FONER directement auprès des redevables ; Usage des moyens légaux pour remettre le FONER dans ses droits 	DF/DCM-DG DF/IT DF/DCM-DG/DIC	X	X	X	X
1.8	Récupération des fonds du FONER logés dans des institutions financières en difficulté	Mise en place des stratégies pour recouvrer les fonds du FONER auprès de la CADECO	<ul style="list-style-type: none"> Décentralisation au niveau provincial du suivi des encaisses ; Rapprochement mensuel des comptes ; Réduction des comptes CADECO au minimum ; Nivellement mensuel vers les comptes du FONER dans d'autres banques commerciales ; Négociation des taux de frais de transfert vers les banques commerciales ; Paiement de certains travaux directement par CADECO ; Sollicitation de l'appui de l'IGF pour le recouvrement ; Analyse comparative des rapports CADECO-FPI, CADECO-OCC, etc. 	DF/DIC/DP/SMR/	X	X	X	X
		Mise en place des stratégies pour recouvrer les fonds du FONER auprès d'AFRILAND FIRST BANK	<ul style="list-style-type: none"> Rapprochement mensuel des comptes ; Nivellement mensuel vers les comptes du FONER dans d'autres banques commerciales ; Paiement de certains travaux directement par AFRILAND. 	DF/TRESORIER	X	X	X	X
Axe 2. Amélioration du financement et de la qualité de l'entretien et de la protection des routes								
2.1	Exécution efficace et efficiente des travaux d'entretien routier en limitant au maximum le financement des travaux non éligibles	Élaboration, publication et exécution du Programme d'Entretien Routier 2024	<ul style="list-style-type: none"> Communication des enveloppes budgétaires 2024 aux Agences routières avec recommandation de prise en compte dans le PER, d'une part, des routes du carburant (les axes routiers souvent utilisés pour le transport des produits pétroliers) et, d'autre part, des routes à péage (axes sur lesquels sont installés les postes de péage exploités par le FONER) et les routes Pro-routes ; 	DT/DF	X			

DL

#	OBJECTIVES	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHANCE				
					T1	T2	T3	T4	
			<ul style="list-style-type: none"> - Assurance de la sélection des projets à financer par les Exécutifs provinciaux - Approbation par le Ministre des ITP du PER 2024 élaboré par les Agences routières et validé par le Conseil d'Administration du FONER ; - Publication du PER approuvé sur le site du FONER ; - Évaluation trimestrielle du PER et publication sur le site FONER ; - Exécution stricte du PER et financement tout projet non prévu dans le PER à concurrence de l'enveloppe des travaux d'urgence prévue dans le budget de l'exercice 	DG/DT/DF DG/DT/DF DT/IT/R/COM DT/DF/DA/R/COM DT/DF/DG		X	X	X	
2.2	Préservation et consolidation des investissements consentis par les PTF et/ou le FONER sur l'Ex-réseau Pro-Routes	Intégration dans le PER 2024 de l'OR des axes routiers de l'ex-réseau Pro-Routes (projet de 55 millions USD, financé conjointement par la Banque mondiale et le FONER de 2008 à 2020 et Clôturé le 30 juin 2020) et dans le PER 2024 de l'OVD du Boulevard Congo-Japon (EX-Avenue des Poids Lourds)	<ul style="list-style-type: none"> - Rentabilisation et consolidation du financement FONER en programmant dans le cadre du PER 2024 OR/OVD l'entretien des axes routiers suivants : <ul style="list-style-type: none"> • RN4/RN6, Kisangani – Banalia – Buta -Bunduki : 525 km • RN5, Kalemie – Lulimba – Uvira :385 km • RN5, Kasomeno – Pweto – Kambu : 619 km • RN5, Kalemie – Kambu : 146 • RN6/RN23, Akula – Gemena –Boyabo - Libenge et Boyabo – Zongo : 385 km • RN4, Dulia-Bondo : 130 km • RN27, Komanda – Bunia – Mahagi : 259 km • Boulevard Congo-Japon à Kinshasa 	DT / Cellule Infrastructures/Min ITP		X	X	X	X
2.3	Harmonisation du calendrier de préparation du PER avec celui du Budget de l'État de manière à ce que les prochains PER à partir de 2025 soient cristallisés aussi bien en ressources qu'en	Révision du Manuel d'Opérations de l'Entretien Routier (MOER) au regard de la qualité de Compte spécial que revêt le FONER depuis 2013	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un Consultant individuel ; - Actualisation du MOER - Organisation d'un atelier de validation du MOER avec les parties prenantes ; - Préparation d'un projet d'Arrêté interministériel (Ministère des ITP et Ministère du Développement rural) et de la Signature dudit Arrêté afin de rendre le MOER opposable à toutes les parties prenantes dans l'entretien routier. 	DT, CGMP, Cellule Etudes et Stratégies		X	X	X	

#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHEANCE			
					T1	T2	T3	T4
	dépenses dans le Budget de l'État au niveau des Comptes Spéciaux et Créalisation de la quotité de 30% des travaux d'urgence dans le MOER pour permettre au FONER de rester conforme à la loi en exécutant les travaux de réhabilitation							
2.4	Exécution des travaux d'entretien routier de manière concertée et coordonnée au niveau provincial en vue de permettre aux différents acteurs au niveau de chaque province de se mettre d'accord sur les priorités à arrêter et les actions à mener pour assurer la praticabilité, en toutes saisons des axes routiers entretenus et améliorer l'image du	Réflexion sur l'implication et l'appui à la mise sur pied des Commissions Provinciales Routières (CPR) dans le suivi de l'exécution des travaux financés par le FONER	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des Commissions Provinciales Routières (CPR) existantes ; - Recrutement d'un consultant pour une réflexion sur la redynamisation des CPR (mécanismes de collaboration des CPR dans les travaux financés par le FONER, participation du FONER au budget de fonctionnement des Commissions Provinciales Routières (CPR) ; - Présentation des recommandations du Consultant au Conseil d'Administration ; - Implémentation des conclusions et recommandations du Consultant adoptées par le Conseil d'Administration. 	DIRCAB, DCES, Consultant catalyseur individuel	X	X	X	X

A.L



#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHEANCE			
					T1	T2	T3	T4
	FONER auprès des Exécutifs provinciaux							
2.5	Préparation conséquente et précise des projets d'entretien routiers à exécuter au cours de l'exercice budgétaire 2025	Financement anticipatif des études devant aboutir à l'élaboration du PER, càd budgétisation des frais d'études du PER 2025 dans l'enveloppe du PER 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Communication des enveloppes de l'exercice 2025 en même temps que celles de l'exercice 2024 sur la base du budget préfigure 2025 ; - Sollicitation aux agences routières la transmission au FONER des propositions techniques et financières des études à mener pour l'exécution du PER 2025 ; - Recommandation aux agences routières la redynamisation ou la mise en place des équipes d'inspection du réseau routier lors de la communication des enveloppes budgétaires du PER 2024 ; - Financement de la mise à jour de l'état du réseau à entretenir dans le cadre du PER 2025. 	DT DT/DF DT/DF	X X X	X X X		
2.6	Amélioration de la qualité des travaux exécutés in situ compte tenu des capacités limitées du BTC en personnel qualifié sur toute l'étendue du pays	Diversification du marché de missions de contrôle et de surveillance des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Exhortation et accompagnement du BTC à la mise en place d'un plan de renforcement des capacités à financer dans le cadre du PER ; - Identification des provinces ou sites où leur capacité opérationnelle est limitée ; - Signature d'un protocole d'accord avec le BTC relatif aux travaux placés sous son contrôle ; - Recrutement des missions privées de contrôle et de surveillance des travaux à exécuter sur les sites non couverts par le BTC et/ou les Divisions Provinciales aux ITP. 	Direction Technique/Secrétaire Permanent CGMIP	X	X	X	X
2.7	Assurance de conformité sur l'utilisation des fonds décaissés au cours des exercices budgétaires 2020 à 2023 et sur l'exécution effective des travaux sur terrain	Audits techniques et financiers des exercices 2020 et 2021 et lancement des audits techniques et financiers des travaux financés par le FONER pour les exercices 2022 et 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Commentaires des audits et Transmission des commentaires à l'auditeur pour les audits 2020 et 2021; - Rapport final de l'auditeur ; - Note synthèse sur les constats et recommandations de l'auditeur au CA et son approbation par ce dernier ; - Rapports à la tutelle, leçons apprises pour l'exécution des prochains PER par le PCA ; - Publication des conclusions du Rapport d'audit sur le site FONER ; - Mise en œuvre des recommandations ; 	S P CGMIP/DT/DF FONER/Agences Routières/BTC Cabinet d'audit PCA RCOM/IT DT/DF/DAI	X	X	X	X

5,1

#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHANANCE				
					T1	T2	T3	T4	
2.8	Organisation des missions d'audits avant et pendant l'exécution des travaux, compte tenu de la nature du réseau routier essentiellement constitué des routes en terre	Recrutement des cabinets d'audit technique et financier pour une période couvrant 3 exercices, de 2024 à 2026, de manière à s'assurer que les travaux exécutés dans le cadre d'un PER soient audités dans un délai raisonnable	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un contrat par entente directe avec MAZARS-BETA pour la réalisation des audits de 2022- 2023. Insertion de l'activité dans le Plan de Passation des Marchés PPM) ; Conduite de la procédure ; Signature des contrats avec les cabinets retenus ; 	SP-CGMP / DT/Direction Générale		X	X	X	X
2.9	Collecte à temps utile des informations nécessaires sur l'exécution des travaux d'entretien routier sous financement du FONER.	Intensification du suivi et des visites des travaux financés par le FONER par la Direction Technique	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration par la Direction Technique d'un planning d'inspection des travaux (chronogramme, participants et coûts) ; Déploiement et opérationnalisation des Ingénieurs de suivi recrutés en fin 2023 ; Implication de l'audit interne du FONER dans le suivi de l'utilisation des fonds par les Agences routières. 	DT/DAI DT/DA DAI/DT		X		X	X
Axe 3. Amélioration de la Gouvernance du FONER									
3.1	Mise en place au FONER d'un guichet d'investissement pour les travaux neufs et un guichet d'entretien pour la maintenance courante	Transformation du FONER en un fonds de 3 ^{ème} génération	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'un projet de loi modifiant la Loi n°08/006-A du 07 juillet 2008 portant création d'un Fonds National d'Entretien Routier « FONER » ; Elaboration d'un projet de Décret modifiant le Décret n°08/27 du 24 décembre 2008 portant création et statut d'un Etablissement Public dénommé Fonds National d'Entretien Routier, « FONER » en sigle, tel que modifié et complété à ce jour ; Loi et Décret modifiés et promulgués 	DJC/DCES/DG/CA DJC/DCES/DG/CA Gouvernement/Parlement	X	X	X	X	X

J.L.

h

#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHANANCE			
					T1	T2	T3	T4
3.2	Prise en compte de la réalité des dépenses de fonctionnement en vue de l'accomplissement de la mission du FONER de manière efficace	Relèvement du niveau de frais fonctionnement du FONER de 5 à 10% des recettes mobilisées	<ul style="list-style-type: none"> Note technique au Ministre des ITP et au Premier Ministre pour aboutir à la modification de l'article 33 du décret 08/27 du 24 décembre 2008 portant création et statuts du FONER ; Elaboration d'un projet de Décret modifiant le Décret n°08/27 du 24 décembre 2008 susmentionné ; Modification du Décret 	DCES/DJC /DA/Rcom /DG/CA DCES/DJC/DA/DG/CA Gouvernement	X	X		
3.3	Transparence des comptes du FONER	Organisation des Audits financiers externes des Comptes 2022 et 2023 du FONER	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de l'auditeur Financier ; Elaboration des états financiers des comptes 2023 Exécution des audits externes des comptes 2022 et 2023 ; Publication des rapports d'audit financier externe et des Commissaires aux comptes 2022 et 2023. 	Cellule Infrastructures DF SPCPM, DAL, DF, Auditeurs Externes RCOM/IT	X	X	X	
3.4	Reporting des activités du FONER	Elaboration des rapports d'activités trimestriels et annuels du FONER;	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du rapport annuel 2022 ; Elaboration des rapports du 4^{ème} Trimestre 2023 et annuel 2023 ainsi que des rapports trimestriels 2024; Validation et publication des rapports ; Evaluation à l'interne d'activités des Directions Centrales et Provinciales ; Production des termes de référence ; Organisation proprement dite de la Conférence. 	DCES/DG DA/DF/DJC/DCES/ DP/Comité d'élaboration DG/CA/ IT/RCOM Commission ad hoc	X	X		
3.5	Redevabilité, transparence et bonne gouvernance	Organisation de la conférence annuelle d'évaluation et Revue Annuelle des performances du secteur d'e l'entretien routier					X	X
3.6	Suivi et contrôle des dépenses	Opérationnalisation du Service de Budget	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du recrutement du Chef de Service Budget et ses deux Assistants ; Activation des modules Budget, Décaissement et Engagements du TOM²PRO Reporting régulier sur l'exécution des budgets d'investissements et de fonctionnement 	DA/DF Direction Financière CSB	X	X	X	X

5.1

#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHANCE			
					T1	T2	T3	T4
3.7	Maintenance du site web et son alimentation en données	Mise à jour permanente du Site internet	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenance trimestrielle du site Web - Actualisation mensuelle du contenu - Publication régulière des informations 	RCOM/IT	X	X	X	X
3.8	Amélioration du dispositif de contrôle interne	Redynamisation des activités de la Direction d'Audit Interne	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du processus de recrutement du Directeur d'Audit Interne ; - Elaboration de la Cartographie des risques de gestion ; - Mise en place du Plan annuel 2024 d'audit interne ; - Organisation des missions d'audit interne. 	DG/CA DAI DAI DAI	X	X	X	X
3.9	Amélioration du climat de travail et de l'image du FONER	Amélioration de la communication interne et externe du FONER	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une stratégie de communication ; - Elaboration d'un plan de communication ; - Mise en œuvre du plan de communication. 	RCOM	X	X	X	X
3.10	Evaluation des forces et faiblesses du FONER, des opportunités et menaces auxquelles il fait face, ainsi que de sa performance depuis sa création, et propositions de mesures d'amélioration	Organisation d'un audit organisationnel et de performance	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des travaux de l'Audit organisationnel en cours ; - Mise en œuvre des recommandations de l'Audit organisationnel, 	Tous les directeurs sous la coordination du Directeur d'audit interne/CA	X	X	X	X
		Conformité du FONER au système de management de qualité ISO 9001 afin d'accroître en efficacité et en crédibilité vis avis des partenaires (bailleurs de fonds et banques)	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de la firme chargée du diagnostic - Réalisation du diagnostic - Mise en place d'un plan d'action - Revue des progrès réalisés 		X	X	X	
3.11	Amélioration de la collaboration entre Directions Centrale et Directions Provinciales	Amélioration de la communication	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des Directeurs Provinciaux aux réunions du Comité de Direction (visioconférence, ...); - Traitement et action dans le meilleur délai des dossiers provenant des Directions Provinciales ; - Vulgarisation des plateformes de partage d'informations internes (applications informatiques internes). 	Directions Centrales, DG, IT	X	X	X	X
		Amélioration des flux financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un système efficace de gestion des frais de fonctionnement des Directions provinciales 	DF/DA/DAI	X			

5.1

#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHANANCE			
					T1	T2	T3	T4
3.12	Actualisation du Manuel des Procédures Administratives, Comptables, Financières, Opérationnelles et de Passation des marchés	Mise à jour des nouvelles exigences dans les procédures du FONER	<ul style="list-style-type: none"> - Transférer régulier des frais de fonctionnement des directions provinciales - Justification régulière par les Directions provinciales des dépenses effectuées - Finalisation des travaux d'actualisation du manuel des procédures - Approbation du manuel par le CA 	DF DP/DF/DAI Dir ASS DGA /Directeurs (chacun dans sa matière) DG/CA	X	X	X	X
					X	X		
3.13	Amélioration des performances des agents	Fixation des objectifs pour chaque Direction et agents, Evaluation régulière des performances, développement des compétences par la mise en place d'un Plan de formation incluant les besoins en renforcement des capacités de l'ensemble du personnel et de communication interne	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du Statut du Personnel au regard des difficultés identifiées (grade de recrutement, création des échelons à l'intérieur d'un grade, adéquation grade-fonction...); - Mise à jour des job-description du personnel et de chaque Agent ; - Mise en place des Indicateurs de performances pour le personnel ; - Mise en place d'un système d'évaluation de performance des agents et Evaluation régulière de leur performance sur base des objectifs fixés par les supérieurs hiérarchiques (Formulaire d'évaluation) ; - Elaboration et Implémentation du Plan de formation du personnel pour d'une part le renforcement des capacités des faiblesses identifiées dans les évaluations et d'autre part pour l'amélioration des compétences ; - Meilleure communication interne (notification des contrats de travail signés, notification des numéros d'affiliation CNSS et bénéfice des prestations correspondantes, fiches de paie, ...). 	DA/DAI DA/DAI DA/DAI DA/DAI Direction Administrative Direction Administrative	X	X	X	X
					X	X		
3.14	Conformité légale du FONER dans le règlement des	Règlement des contentieux de fin	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement et règlement des réclamations du personnel <ul style="list-style-type: none"> o retraité, o licencié ou 	DA/DJC/DF	X	X	X	X

D.L

#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHEANCE			
					T1	T2	T3	T4
	contentieux administratifs afin de privilégier la paix sociale et d'éviter des pertes importantes par les paiements des dommages d'intérêts	carrière du personnel et des mandataires	<ul style="list-style-type: none"> - démissionnaire ; - Traitement et règlement des réclamations des anciens mandataires. 					
3.15	Dotation du FONER en bureaux	Acquisition et/ou construction progressive des immeubles pour bureaux	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un immeuble R+10 pour le Siège social à Kinshasa ; - Réfection du bureau de la Direction Provinciale du Katanga ; - Acquisition pour d'autres Directions Provinciales des terrains et bâtiments (Ex-Province-Orientale, Kongo Centrale, Nord-Kivu). 	DA/DT/Secrétaire Permanent CGMP, DA/DT/SP CGMP, DF, DIC et les DP	X	X	X	X
3.16	Optimisation de la productivité des directions provinciales	Renouvellement des équipements des Directions Provinciales	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des matériels roulants pour les Directions Provinciales ; - Acquisition des équipements pour les Directions Provinciales. 	DA/IT/DIC/SP-CPM, DF et les DP	X	X		
3.17	Modernisation du système de gestion du FONER pour plus d'efficacité et d'efficience.	Numérisation du FONER	<p>a) <u>Pour le Fonctionnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des Utilisateurs pour la gestion électronique des courriers ; - Gestion de la paie par logiciel TOMPALE ; - Lancement du logiciel de gestion des courriers et des tâches ; - Mise en place d'un logiciel de gestion des stocks et des immobilisations. <p>b) <u>Pour l'Archivage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un système d'archivage électronique professionnel ; - Formation du chargé d'archivage et mise en place d'un système d'archivage électronique ; - Création d'une bibliothèque virtuelle de la mémoire du FONER. 	Direction Générale/ Direction Administrative/ IT /Secrétaire Permanent CGMP/Chargé d'archivage	X	X	X	X
3.18	Amélioration des conditions de travail et de l'hygiène	Redynamisation du comité d'hygiène et d'embellissement du milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Prise d'une note de service ; - Désignation des membres ; - Suivi de mise en œuvre. 	DG, DA, et DPS	X	X	X	X

#	OBJECTIFS	ACTIONS	SOUS ACTIONS	RESPONSABLE	ECHEANCE			
					T1	T2	T3	T4
3.19	Amélioration des pratiques professionnelles, Lutte contre les antivaieurs et Prévention des griefs qui ne favorisent pas le développement de l'organisation	Mise en place d'un Comité d'Ethique (CE)	<ul style="list-style-type: none"> - Prise d'une note de service ; - Désignation des membres ; - Suivi de mise en œuvre. 	DG, DA, DIC et DPS	X	X	X	X
		Mise en place d'un Code de bonne conduite et des valeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Fixation et Détermination des valeurs du FONER ; - Elaboration du Code d'Ethique du FONER ; - Vulgarisation et engagement au code d'éthique. 	DG/DA/DIC/DAI/DIRCAB/DPS/RCOM	X	X	X	X
		Mise en place d'un Plan anticorruption	<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir l'appui de l'ALPC ; - Elaboration du plan anticorruption ; - Vulgarisation 	DG, DA, DAI	X	X	X	

Fait à Kinshasa, le 1er mars 2024.

Pierre BUNDOKI NDONGALA,

Directeur Général

Vu et approuvé par le Conseil d'Administration
Au cours de sa réunion du 26/02 au 01/03/2023

De Alonzo NGOIE LUBIKA,
Président du Conseil d'Administration

